



EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

TOULOUSE

Parc des Expositions (centre ville - près Stadium)
Rond-Point Michel Benech - 31400 TOULOUSE

CACS
de la SCC

CACIB
de la FCI

SAMEDI 24 FEVRIER 2018 :

groupes 2, 6, 7, 8, 9

DIMANCHE 25 FEVRIER 2018

groupes 1, 3, 4, 5, 10

Clôture des engagements : 5 Février 2018

*Il ne vous sera pas envoyé d'accusé de réception :
vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'exposition.*

HALLS CHAUFFÉS
Rings entièrement moquetés
Quelques cages gratuites à disposition.
Les meutes disposent de cages nominativement attribuées

Jugement avec horaires à partir de 9 h
Entrée de 7 h 30 à 10 h – Sortie à 16 h

CONCOURS JEUNES PRÉSENTATEURS

Spéciale les deux jours (*les points comptent double*)
comptant pour la sélection du jeune
qui représentera la France à la crufft.
ENGAGEMENT SUR PLACE.

SUR LE RING D'HONNEUR :

Concours jeunes présentateurs,
Défilé des meilleurs Couple, Paire,
Lot d'Affixe, de Reproducteur, Meute
et des Meilleurs jeune, Puppy, Baby,
vétérans, Champion et de Race

AUCUNE INSTALLATION DES EXPOSANTS AUTOUR DES RINGS NE SERA ACCEPTÉE

DES AIRES EXPOSANTS SERONT PRÉVUES A CET EFFET ET MATÉRIALISÉES

Samedi 24 Février 2018

BEST 2018

Dimanche 25 Février 2018

GRUPE 2
GRUPE 6
GRUPE 7
GRUPE 8
GRUPE 9

M. THEVENON
M. ROUSSET
M. GOUBIE
M. DRUDI
M. KLEIN

JEUNE PRESENTATEUR
MEILLEUR COUPLE
MEILLEURE PAIRE
MEILLEURE CLASSE LOT D'AFFIXE
MEILLEURE CLASSE LOT DE REPRODUCTEUR
MEILLEURE MEUTE
BEST BABY DU SAMEDI
BEST PUPPY DU SAMEDI
BEST VETERAN DU SAMEDI
BEST CHAMPION DU SAMEDI
MEILLEUR JEUNE DU SAMEDI

Mme MALARD
M. HINQUE
M. HINQUE
M. GRUNHEID
M. GRUNHEID
M. GOUBIE
M. LENEUF
M. ESCOFFIER
M. GOUBIE
Mme LARIVE
M. CHAPIRO

GRUPE 1
GRUPE 3
GRUPE 4
GRUPE 5
GRUPE 10

JEUNE PRESENTATEUR
MEILLEUR COUPLE
MEILLEURE PAIRE
MEILLEURE CLASSE LOT D'AFFIXE
MEILLEURE CLASSE LOT DE REPRODUCTEUR
MEILLEURE MEUTE
BEST BABY DU DIMANCHE
BEST PUPPY DU DIMANCHE
BEST VETERAN DU DIMANCHE
BEST CHAMPION DU DIMANCHE
MEILLEUR JEUNE DU DIMANCHE
BEST IN SHOW

M. THEVENON
M. ESCOFFIER
M. ROUSSET
M. DRUDI
Mme SZMURLO
M. ESCOFFIER
M. KNAUBER
M. KNAUBER
M. GRUNHEID
M. GRUNHEID
M. ROUSSET
M. LENEUF
M. THEVENON
M. KLEIN
Mme LARIVE
M. DRUDI
M. BARENNE

JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

SAMEDI 24 FEVRIER 2018

GRUPE 2

SPECIALE BOUVIERS SUISSES,

DOGUE ARGENTIN, FILA BRASILEIRO
ROTTWEILER, HOVAWART, MATIN ESPAGNOL, FILA DE SAN MIGUEL
CHIEN DE LA SERRA ESTRELA..... M. HINQUE

SPECIALE BOXER,

SPECIALE SAINT BERNARD, DOGUE DU TIBET,
MATIN DES PYRENEES, MONTAGNE DES PYRENEES..... M. POCAS (Port)

SPECIALE CANE CORSO,

DOGUE ALLEMAND, DOGUE DE BORDEAUX M. GRUNHEID

SPECIALE BULLDOG ANGLAIS Mme GRELL HANSHOM (All.)

PINSCHERS, SCHNAUZER, TERRIER NOIR DE RUSSIE,
LEONBERG M. THEVENON

SPECIALE DOBERMANN,

SHAR PEI, DOGUE DES CANARIES,
BULLMASTIFF, MASTIFF, MATIN NAPOLITAIN,
CIMARON URUGUAYEN, BERGER D'ANATOLIE,
TERRE NEUVE, LANDSEER, RESTE DU GROUPE..... M. CHAPIRO

GRUPE 6

BASSET HOUND Mme LARIVE
DALMATIEN M. LENEUF
SAINT HUBERT, TOUS LES VENDEENS
RESTE DU GROUPE M. ROUSSET

GRUPE 7

TOUT LE GROUPE M. GOUBIE

GRUPE 8

SPECIALE RETRIEVER..... M. DRUDI (SM)

SPECIALE SPANIELS Mme VERGNE-MALARD

SPECIALE PETIT CHIEN HOLLANDAIS

DE CHASSE DE GIBIER D'EAU M. BARENNE

BARBET, RESTE DU GROUPE M. GOUBIE

GRUPE 9

SPECIALE CANICHE,

BICHONS, PETIT CHIEN LION M. BARENNE

COTON DE TULEAR, CHIEN CHINOIS A CRETE

CARLIN, BOSTON TERRIER M. ESCOFFIER

LHASSA APSO, SHIH TZU,

EPAGNEUL TIBETAIN, TERRIER TIBETAIN Mme LARIVE

CHIHUAHUA POIL LONG POIL COURT M. LENEUF

SPECIALE EPAGNEULS NAINS ANGLAIS

CAVALIER KING CHARLES, EPAGNEUL KING CHARLES,

SPECIALE EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL

ET PETIT CHIEN RUSSE M. MADEC

GRIFFONS BELGES, BRUXELLOIS, BRABANÇON,

EPAGNEUL JAPONAIS ET PEKINOIS

BOULEDOGUE FRANÇAIS, RESTE DU GROUPE..... M. KLEIN

DIMANCHE 25 FEVRIER 2018

GRUPE 1

TOUS LES BERGERS BELGES M. ROISE

BERGER PICARD, COLLEY A POIL LONG, POIL COURT

BOBTAIL, SHETLAND Mme LARIVE

COLLEY BARBU, WELSH CORGI CARDIGAN, PEMBROKE

CHIEN DE BERGER HOLLANDAIS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS... M. KLEIN

BERGERS AUSTRALIENS M. CAVILLAC

SPECIALE BERGER AMERICAIN MINIATURE..... M. CHAPIRO

CHIEN LOUP DE TCHECOSLOVAQUIE, BERGER ALLEMAND

BERGER DE BEAUCE, BERGER DE BRIE,

BERGER DES PYRENEES, BERGER BLANC SUISSE,

RESTE DU GROUPE M. THEVENON

GRUPE 3

TERRIER BRESILIEU, AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER

LAKELAND TERRIER, WELSH TERRIER, BORDER TERRIER

MANCHESTER TERRIER, KERRY BLUE TERRIER, GLEN OF IMAAL

IRISH TERRIER, SOFT COATED, WHEATEN TERRIER,

TERRIER AUSTRALIEN, SEALYHAM TERRIER, NORFOLK TERRIER,

NORWICH TERRIER, CESKY TERRIER, TERRIER JAPONAIS,

FOX TERRIER POIL DUR ET POIL LISSE..... MR GRUNHEID

TERRIER REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL Mme LARIVE

SPECIALE STAFFORDSHIRE BULL TERRIER..... M. ESCOFFIER

SPECIALE AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER M. CHAPIRO

YORKSHIRE TERRIER M. KLEIN

TERRIER D'ECOSSE, BULL TERRIER STANDARD ET MINIATURE

RESTE DU GROUPE M. BARENNE

GRUPE 4

TECKELS M. ROUSSET

GRUPE 5

U CURSINU, AKITA, HAKKAIDO, KISHU,

SPITZ JAPONAIS, SHIBA, KAI, SHIKOKU M. KLEIN

AKITA AMERICAIN, BASENJI..... M. GRUNHEID

SPECIALE CHOW CHOW, SPECIALE SPITZ..... M. LENEUF

CHIEN DU PHARAON, CIRNECO DE L'ETNA,

CHIENS DE GARENNE DES BALEARES,

DES CANARIES, PORTUGAIS..... Mme SZMURLO (POL)

TOUS LES NORDIQUES, HUSKY,

MALAMUTE DE L'ALASKA, EURASIER

RESTE DU GROUPE M. DRUDI (SM)

GRUPE 10

SPECIALE AFGHAN, SALUKI,

IRISH WOLFHOUND, SCOTTISH DEERHOUND M. KNAUBER (GER)

BARZOI, GREYHOUND, WHIPPET,

RESTE DU GROUPE Mme SZMURLO (POL)



ROYAL CANIN®



EXTRAITS DU REGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

L'exposition, se tiendra à Toulouse les 24 et 25 Février 2018 au Parc des Expositions

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les jugements commenceront à 9h00 et se dérouleront selon des horaires précis.

SORTIE DES CHIENS – Les chiens ne pourront sortir avant 16h. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 60 €.

PRESENTATION – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur – Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTE – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens Courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Terriers-Teckels : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

L'accès des chiots de 2 à 6 mois n'est autorisée qu'aux chiots LOF inscrits à la vente au village des chiots.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements, libellé à l'ordre de l'Association Canine de la Haute Garonne doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

Aucun remboursement ne sera fait en dehors du décès du chien, sur présentation de la résiliation de la carte d'identification.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : Clôture le 5/02/2018

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'Association se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le « Service Vétérinaire » ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B. Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (a) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la S.C.C., ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois

Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet,

Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain et Espagnol, Montagne et Mâtin des

Pyrénées, Filà Brasileiro, Estrela, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro,

St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler,

Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois

Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Éna, Podenco Canario,

Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois

Gr. 6 : Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois

Gr. 8 : Retriever _____ 15 mois

Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois

Gr. 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo,

Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 96 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte du Parc de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'Association organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1^{er} Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, à l'exception des chiens nés en France avant le 28/08/08.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Oreilles coupées : les chiens nés après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées ne peuvent pas être confirmés - Lire rubrique Refus et Exclusions, §2.

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Remplissez cette feuille et envoyez-la immédiatement au **secrétariat de l'Association Canine de la Haute-Garonne - BP 85861 - 31506 TOULOUSE cedex 5** en joignant le montant de votre engagement à l'ordre de l'A.C.H.G. Pour les pays étrangers, une copie du certificat de vaccination antirabique doit être obligatoirement jointe

CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS LE 5/02/2018 (date de réception)

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____
(puce ou tatouage)

Nom du Chien : _____

Race : _____

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	--	---	---

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>
	Vétéran <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>		Ne concourant pas <input type="checkbox"/>
	Meute <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Lot d'Affixe <input type="checkbox"/>	Lot Reproducteur <input type="checkbox"/>
					Confirmation <input type="checkbox"/>

LE DOUBLE HANDLING EST INTERDIT

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS	Jusqu'au 20/01	A partir du 21/01	Sommes adressées
1 ^{er} chien (catalogue compris)	42 €	50 €	
2 ^e et 3 ^e chien	37 €	43 €	
4 ^e chien ou suivants (chacun)	25 €	30 €	
Puppy, Baby, Vétéran (chacun)	27 €	30 €	
Chien ne concourant pas (chacun) à partir de 4 mois	15 €	15 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle (mêmes race et variété)	65 €	75 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	15 €	
Paire/Couple	10 €	10 €	
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur	10 €	10 €	
Carte accompagnateur (chaque) (gratuit pour les enfants de -12 ans)	5 €	5 €	
Total global			
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP			
Libellé au nom de l'Association Canine de la Haute-Garonne			

POUR LES ENGAGEMENTS

- En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre (homologué avant la date de clôture des engagements)
- En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

La présence de chiens et de chiots non engagés à l'Expo ou à la vente LOF est formellement interdite dans l'enceinte de l'exposition et sur le parking intérieur ; tout contrevenant s'exposera à des sanctions (voir règlement intérieur).

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16 h.
Toutefois, sortie des chiens autorisée entre 12 h et 14 h
après versement d'une caution de 60 €**

Fait à _____ le _____

Signature du propriétaire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- une photocopie du justificatif pour l'engagement en classe Travail ou Champion.
- une photocopie du certificat de vaccination antirabique modèle CERFA en cours de validité pour les chiens de 2^e catégorie et les chiens en provenance de l'étranger.

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

Les chiens inscrits en classe ne concourant pas, vétéran et puppy ne peuvent pas être les premiers chiens inscrits.

Engagement possible sur internet : cedia.fr

Engagements en ligne - paiement sécurisé

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ

**Lots d'Affixe et Lots de reproducteurs :
Inscription possible chaque jour avant midi au secrétariat**



RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

Vous élevez des champions, nous les sublimes.

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.



BEAUTÉ DU PELAGE

